

Une reconnaissance qui concerne l'humanité

Bernard Coulie

génocide des Arméniens : 100 ans

Comment comprendre les blocages à la reconnaissance du génocide des Arméniens, et le négationnisme d'Etat en Turquie, lequel se répercute dans une partie de la diaspora turque ? Un détour historique s'impose.

Rappelons brièvement les faits. En 1914, l'Europe bascule dans la Première Guerre mondiale. L'Empire ottoman entre en guerre aux côtés de l'Allemagne, contre surtout la France, l'Angleterre et la Russie. Depuis longtemps, l'Empire ottoman a des relations difficiles avec l'Europe et avec ses propres minorités chrétiennes, qu'elle accuse d'ailleurs d'être alliées aux pays européens. Le gouvernement ottoman est aux mains des Jeunes-Turcs, animés par une idéologie nationaliste. Profitant du contexte de guerre, les Jeunes-Turcs procèdent à l'élimination systématique des populations chrétiennes arméniennes, syriaques et grecques pontiques, c'est-à-dire des groupes n'ayant pas l'identité turque. En 1918, l'Allemagne et l'Empire ottoman perdent la guerre. Les vainqueurs leur font signer le traité de Sèvres, qui, en 1921, démantèle l'Empire ottoman au profit de nouveaux pays, comme l'Irak et la Syrie, créant aussi une Arménie et un Kurdistan indépendants et des protectorats occidentaux. Mais, en Anatolie, un ancien membre du parti Jeune-Turc, Mustapha Kemal, s'oppose à ce démantèlement. Il reprend à son compte l'idéologie nationaliste du parti ; il fédère autour de lui les restes épars de l'armée ottomane et des cadres Jeunes-Turcs, renverse le Sultan et fonde la République de Turquie. Devant cet état de fait, et par crainte de l'avancée bolchevique en Anatolie orientale, les puissances occidentales oublient aussitôt le Traité de Sèvres et concluent avec Kemal un nouveau traité, celui de Lausanne, en 1923. C'est l'abandon de la question arménienne et de toute reconnaissance des massacres commis par les Jeunes-Turcs durant la Première Guerre mondiale.

50 années de silence

La racine du négationnisme se trouve déjà là. D'une part, la Turquie moderne, fondée en 1923, se situe dans l'héritage direct du gouvernement Jeune-Turc qui a commis le

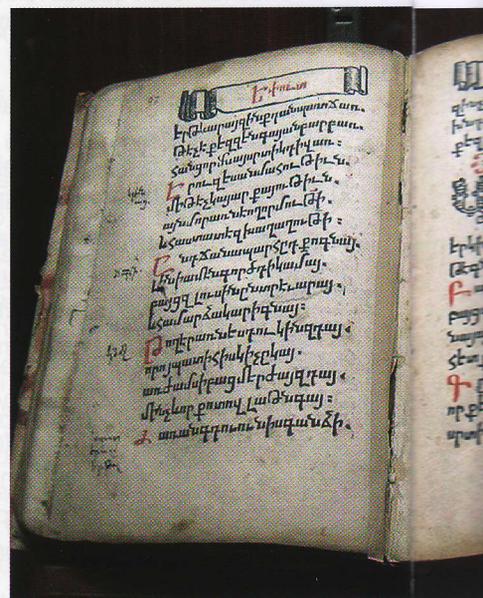
génocide. Elle partage la même idéologie nationaliste. D'autre part, durant des décennies après la Première Guerre mondiale, personne ne parlait du génocide des Arméniens : les survivants et leurs descendants sont surtout préoccupés par leur intégration dans les pays d'accueil, les puissances européennes soutiennent la Turquie d'Atatürk comme un rempart contre l'avancée du communisme, et l'Arménie russe est intégrée dans l'URSS. La Turquie est donc depuis longtemps installée dans le silence lorsque, à partir de 1965, la question arménienne refait surface ; la Turquie se contente alors de répondre par le déni.

C'est la durée de ce silence qui explique la virulence du déni. Et ce sont ces deux caractéristiques qui rendent si difficile aujourd'hui une avancée turque sur cette question.

Deux nationalismes, deux génocides

A quel point la négation autorise-t-elle la récurrence ? C'est un point essentiel. On a pu montrer qu'il y a un lien direct entre le génocide des Arméniens en 1915-1916 et celui des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. L'idéologie Jeune-Turque de 1915 est fortement inspirée par des penseurs allemands. L'armée allemande assure la formation des officiers de l'armée ottomane. Des Allemands sont présents sur le terrain, en Turquie, lors des massacres ; ils construisent le chemin de fer Constantinople-Bagdad qui est utilisé pour des convois de déportés. Ce n'est pas un hasard si des ministres Jeunes-Turcs, responsables du génocide, se réfugient à Berlin au lendemain de la défaite de 1918. Ils continuent à y être influents et « pilotent » en sous-main la montée en puissance de Mustapha Kemal.

Lors de l'invasion de la Pologne en 1939 et des premières mesures anti-juives, Hitler aurait dit à ses collaborateurs, qui s'offusquaient de ces mesures : « *Mais qui se souvient encore du massacre des Arméniens ?* ». On sait aujourd'hui que les idéologues nazis des années 1930 étaient inspirés par l'exemple du nationalisme turc. C'est d'ailleurs le sort des Arméniens qui va inspirer à Raphael Lemkin, juriste américain d'origine polonaise, la création du mot « génocide » en 1944.



Parzatumar (Calendrier liturgique arménien) fut le à Venise en 1512.

Il y a beaucoup de recherches, aujourd'hui, qui mettent en évidence le lien direct entre ces deux génocides. Derrière cette accumulation d'éléments se cache une vérité que chacun doit méditer : un génocide non reconnu ouvre la porte à un nouveau génocide. C'est pourquoi la reconnaissance du génocide des Arméniens n'est pas une simple question à traiter entre Arméniens et Turcs, elle ne concerne pas que ces deux peuples, mais toute l'humanité. Parce que reconnaître un génocide, quel qu'il soit, c'est aussi affirmer que l'on ne veut plus en vivre un autre.

La diaspora arménienne en Belgique

La présence d'Arméniens sur notre sol est antérieure à la création de la Belgique : des moines et des missionnaires y vivaient dès la fin de l'Antiquité et le Moyen Age et de nouveaux arrivants s'y fixèrent durant les siècles suivants. Une deuxième

vague est arrivée après le génocide de 1915-1916, et une troisième vague, très importante, après l'indépendance de l'Arménie en 1991.

La situation économique difficile de ce pays a poussé et continue à pousser des nombreux Arméniens à chercher à émigrer vers l'Occident. Aujourd'hui, la communauté arménienne en Belgique est estimée à environ 25 à 30 000 personnes, mais il n'est pas possible de les dénombrer exactement : les Arméniens installés en Belgique depuis plusieurs

générations ne sont, heureusement, pas fichés comme tels. Ils sont présents dans toutes les couches de la société, dans les professions libérales, les services publics, les organisations internationales, etc. Les principaux centres sont Bruxelles et Anvers, mais des groupes arméniens sont installés dans la plupart des villes du pays. Il existe de nombreuses associations arméniennes, et une sorte de fédération appelée « Communauté arménienne de Belgique », avec notamment un centre culturel à Bruxelles, un bulletin mensuel de liaison nommé « Hay » et un site internet (www.armencom.be). Les Arméniens utilisent des lieux de culte existant

qui sont mis à leur disposition, mais une église proprement arménienne a été construite à Bruxelles en 1990 (rue Kindermans, à Ixelles).

Appartenance identitaire au-delà du génocide

La question du génocide est un élément important et fédérateur de l'identité arménienne aujourd'hui, en Arménie mais sans doute davantage encore en diaspora. Mais l'identité arménienne repose aussi, et depuis longtemps, sur d'autres facteurs : la langue arménienne, l'écriture arménienne (il faut essayer de s'imaginer ce que cela représente, pour un peuple, d'être le seul à utiliser sa langue et son écriture ; c'est un vecteur identitaire extrêmement puissant), la religion et l'Eglise arméniennes, une histoire partagée depuis des siècles avec ses grandes figures historiques, ses héros, ses heures de gloire et ses malheurs.

Les Arméniens se reconnaissent donc entre eux grâce à une série d'éléments identitaires. En même temps, ils sont très bien intégrés dans leur pays d'accueil : la diaspora y est présente depuis longtemps. Dans les pays européens, la première composante de la diaspora est même antérieure au génocide. C'est moins vrai pour les diasporas d'Amérique du Nord et du Sud, qui sont plus directement liées aux survivants du génocide.

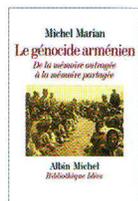
Mais, dans la plupart des communautés arméniennes en diaspora, il y a un danger d'affaiblissement de l'identité : la langue et l'écriture ont tendance à se perdre et la religion devient moins importante. Cela donne, par conséquent, une importance encore plus grande à la question du génocide, qui joue parfois le rôle d'élément unificateur. Les Arméniens sont confrontés au même problème que toutes les diasporas : comment conserver une identité tout en s'intégrant de plus en plus dans les pays d'accueil ? ■

Bernard Coulie

Professeur de langue et littérature arméniennes à l'UCL
Recteur honoraire de l'UCL



(Le livre arménien) fut le second livre imprimé en arménien,



À lire

Le génocide arménien. De la mémoire outragée à la mémoire partagée, par Michel Marian, éd. Albin Michel, 2015, 175 p.

Ce petit livre nous invite à un grand voyage dans l'histoire des Arméniens. Remarquablement didactique, même pour ceux qui n'ont jamais entendu parler des Traités de Sèvres ou de Lausanne, l'auteur nous explique fables et faits qui rythment cent ans d'impunité face à un événement antérieur à la création du mot « génocide ». Il interpelle aussi le politique « [...] lorsque la science historique a établi la vérité et que le droit positif ne peut plus rien puisque les coupables ont disparu. Il faut sortir des équilibres malsains, des balances trop bien pesées entre ce qu'on doit accorder à un lobby doté d'une certaine influence électorale et ce qu'il faut concéder à un allié stratégique.

En avançant des réponses pour un avenir partagé, Michel Marian, un des artisans du dialogue arméno-turc, se montre résolument tourné vers l'avenir.